

## **DEUXIÈME PHASE DU SMSI, 16-18 NOVEMBRE 2005, TUNIS**

### **DÉCLARATION DE LA FRACTURE NUMÉRIQUE A LA SOLIDARITE NUMÉRIQUE**

#### **INTERVENTION DE MONSIEUR GUY-OLIVIER SEGOND, PRÉSIDENT DU FONDS MONDIAL POUR LA SOLIDARITÉ NUMÉRIQUE (SMSI – TUNIS, LE 16 NOVEMBRE 2005)**

A l'occasion du Sommet Mondial sur la Société de l'Information, de nombreuses questions ont été traitées.

De toutes ces questions, l'une des plus importante est la question de la fracture numérique, qui met en évidence les inégalités d'accès à la connaissance entre le Nord et le Sud de la planète.

A l'échelle mondiale, la fracture numérique – qui porte sur les réseaux et les équipements, mais aussi sur les contenus et les langues – se mesure de façon précise : plus de 75% des utilisateurs de l'Internet sont concentrés dans la partie du monde qui compte moins de 15% des habitants de la planète. Autrement dit, plus de 80% des êtres humains n'ont pas accès, par des moyens modernes, aux informations, aux connaissances et aux savoirs accumulés par l'humanité.

Les efforts pour combler le fossé numérique et pour promouvoir le bon usage des technologies de l'information au service du développement sont donc des aspects essentiels de la lutte contre la pauvreté et contre l'ignorance comme l'a souligné S.E. Monsieur Kofi Annan, ils font partie intégrale de la Déclaration du Millénaire des Nations Unies et des Objectifs du Développement du Millénaire.

Dans cette perspective, la création du Fonds mondial pour la Solidarité Numérique représente une étape importante : né de la volonté de l'Union africaine des sortir de la phase des discours et de faire la preuve par l'acte, porté par son père fondateur, S.E. Monsieur Abdoulaye Wade, soutenu par ses 22 membres fondateurs, le Fonds mondial pour la solidarité numérique a été officiellement inauguré le 14 mars 2005, à Genève, au cours d'une cérémonie présidée par S.E. Monsieur Olusegun Abasanjo.

Réunissant secteur public, secteur privé et société civile dans une fondation placée sous la surveillance de la Confédération helvétique, le Fonds mondial pour la Solidarité Numérique propose un nouveau mécanisme de financement mettant les technologies de l'information au service du développement.

Ce nouveau mécanisme de financement repose sur l'engagement volontaire des pouvoirs publics, locaux et nationaux, qui décident d'introduire une contribution de solidarité numérique de 1% sur les marchés publics relatifs aux technologies de l'information, payée par le vendeur sur sa marge.

Clairement spécifiée dès le début de la procédure d'appel d'offres, ne pouvant pas faire l'objet d'une interprétation ou d'une négociation, ne créant donc pas de distorsion, de concurrence, cette contribution de solidarité numérique de 1% n'est ni un impôt, ni un don : elle est un investissement dans les marchés de l'avenir, qui donne droit au label « solidarité numérique ».

Grâce aux fonds recueillis par cette contribution de 1%, le Fonds mondial pour la Solidarité Numérique finance des projets communautaires structurants, s'inscrivant dans une politique nationale donnée et visant la demande insolvable afin de créer de nouvelles activités, de nouveaux emplois et, à terme de nouveaux marchés.

Dans ses financements, le Fonds privilègue de projets communautaires, répondant aux besoins réels des populations, bien adaptés aux réalités du terrain et respectueux des savoirs locaux, facilement répliquables dans d'autres communautés, ces projets doivent reposer sur un partenariat secteur public, secteur privé et société civile, assurant la traçabilité du soutien financier. Enfin, la préférence est accordée aux projets émanant d'organisations de femmes – qui sont les principaux relais pour l'alimentation, l'éducation, la santé et la transmission des valeurs – et recourant, si possible, à la coopération sud-sud.

Sur cette base, le Fonds mondial pour la Solidarité Numérique a commencé ses opérations en soutenant en Asie, la reconstruction informatique de la municipalité de Banda-Aceh, Indonésie, détruite par le tsunami, et en soutenant, en Afrique, 7 projets de télémédecine et de télé éducation au Burundi et au Burkina-Faso.

Il est temps de conclure.

« Action speaks louder than words » disent les anglais.

Le Fonds mondial pour la Solidarité Numérique existe. Il travaille. Et il commence à financer les premiers projets qui lui ont été présentés. C'est le début d'une grande aventure qui devrait permettre de passer de la fracture numérique à la solidarité numérique.

Un dernier mot : en septembre 2005, les Chefs d'Etat et les Chefs de gouvernements du monde entier, réunis en Assemblée générale des Nations Unies, se sont félicité solennellement de la naissance du Fonds mondial pour la Solidarité Numérique. Et, dans leur Déclaration, ils ont souhaité le versement de nombreuses contributions de solidarité numérique.

Je vous invite à suivre leur conseil. Et je vous remercie.